



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal SMC
Kantonsarztamt KAA

Fribourg programme en HPCI

Présentation du programme cantonal en HPCI, 10 février 2022

Dr Thomas Plattner, médecin cantonal
Mélanie Coutelle, infirmière de référence HPCI

—

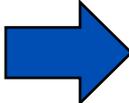
Direction de la santé et des affaires sociales **DSAS**
Direktion für Gesundheit und Soziales **GSD**

Sommaire

1. Introduction → par Dr Plattner
2. Origine du programme cantonal en HPCI
3. Objectif global du programme cantonal en HPCI
4. Etat des lieux du programme cantonal en HPCI
5. Proposition de déploiement du programme cantonal en HPCI
6. Stratégie de mise en œuvre 2021-2026
7. Planning des étapes clés du programme cantonal en HPCI
8. Conclusion

1. Introduction → par Dr Plattner

- Problématique : bactéries (multi-résistantes) émergentes hôpitaux-communautaires
- Défis : coordination entre les institutions
- Depuis 2019 à ... COVID-19

 Demande depuis 2015, création d'un programme fribourgeois en HPCI

2. Origine du programme cantonal en HPCI

1. **LEP**, Loi sur les épidémies, du 28 septembre 2012, état le 25 juin 2020 (art. 5 al. 1 et b et art. 19)
2. **OEp**, Ordonnance, du 29 avril 2015, état le 1^{er} juin 2021 (art. 29)
3. **LSan**, Loi sur la santé
4. Arrêté sur la lutte contre les maladies transmissibles et autres mesures de police sanitaire
5. **LAMal**
6. **Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (stratégie NOSO), 2020**

2. Origine du programme cantonal en HPCI

Mandat politique :

«Le conseil fédéral a reconnu la nécessité d'intervenir. Dans le cadre de sa stratégie globale «Santé 2020», il a ainsi défini la réduction des IAS comme mesure de premier ordre...»



3. Objectif global du programme cantonal en HPCI

Préambule

Le contexte sanitaire a mis en évidence des lacunes de compétences et de connaissances des mesures de prévention d'hygiène.

L'objectif stratégique visé est la réduction des infections associées aux soins en EMS et SAD

Afin de garantir la sécurité des résidents/clients et du personnel
d'améliorer en continue la qualité des soins
de diminuer les coûts de prise en charge

4. Etat des lieux du programme cantonal en HPCI

- Visites de la Task Force COVID et des infirmières du SMC
- Etablissement des plans de protection
- Sondage des infirmier.ière.s répondant.e.s en HPCI

Il en ressort des besoins et des attentes des institutions similaires à la stratégie NOSO avec une nécessité de développement et de structuration.

5. Proposition déployement du programme cantonal en HPCI

Proposition de déployement du programme cantonal en HPCI en regard de la stratégie NOSO en 5 ans (2021-2026)

A partir des 4 champs d'action :

- Gouvernance
- Monitoring
- Prévention et lutte
- Formation et recherche

5. Proposition de déploiement du programme cantonal en HPCI

Axes prioritaires de la gouvernance :

- Définir un cahier des charges de l'infirmier.ière répondant.e en HPCI
- Déterminer une dotation minimale en personnel en HPCI
- Soutenir financièrement la formation d'infirmier.ière répondant.e en HPCI
- Mise en place des Plateformes fribourgeoises en HPCI

5. Proposition de déploiement du programme cantonal en HPCI

Axes prioritaires du monitoring :

- Suivi de la nomination et de la formation du nombre d'infirmier.ière.s répondant.e.s en HPCI
- Suivi de la participation aux Plateformes fribourgeoises en HPCI
- Instauration d'indicateurs de prévention et surveillances des IAS

5. Proposition de déploiement du programme cantonal en HPCI

Axes prioritaires de la prévention et lutte :

- Réaliser des audits en HPCI
- Elaborer des recommandations cantonales en HPCI
- Créer un site Internet en HPCI de l'Etat de Fribourg
- Promotion de la prévention (ex : campagne de vaccination contre la grippe, journée mondiale de l'hygiène des mains)

5. Proposition de déploiement du programme cantonal en HPCI

Axes prioritaires de la formation et recherche :

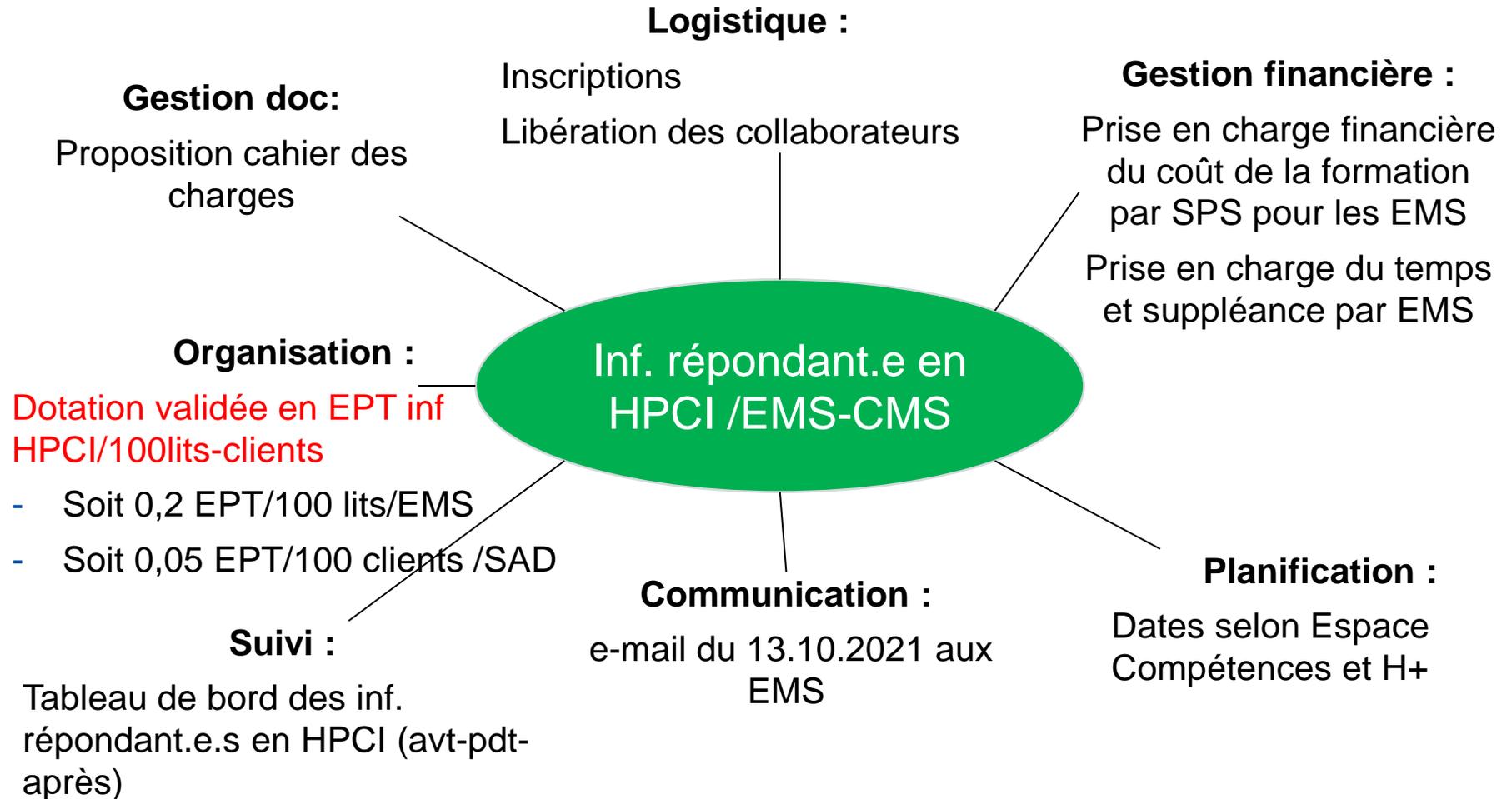
- Développer et promouvoir la fonction d'infirmier.ière répondant.e en HPCI
- Améliorer la formation continue en HPCI des professionnel.le.s de soins

6. Stratégie de mise en œuvre 2021-2026



6. Stratégie de mise en œuvre 2021-2026

1^{er} axe :



6. Stratégie de mise en œuvre 2021-2026

2^{ème} axe :

Mise en place de la **plateforme fribourgeoise en HPCI** avec les inf. répondant.e.s en HPCI actuels et futurs des EMS et SAD afin d'établir un brainstorming des besoins de formations des professionnel.le.s et des recommandations communes

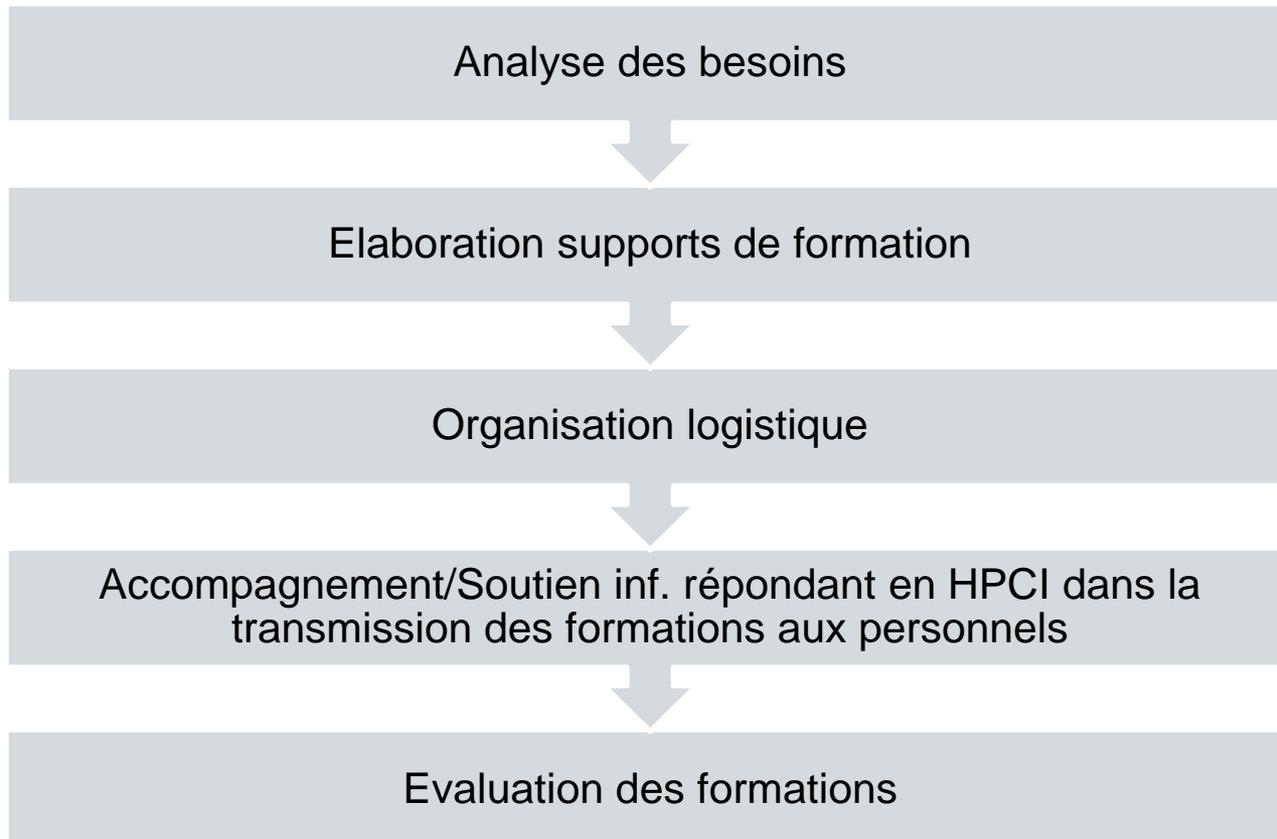
Buts de ces rencontres : (4X/an)

- Etablir un état des lieux
- Définir ensemble les bonnes pratiques
- Etablir et communiquer des recommandations communes et adaptées
- Développement du site informatique cantonal en HPCI
- Construire et transmettre la formation continue du personnel
- Surveiller les infections associées aux soins

6. Stratégie de mise en œuvre 2021-2026

3^{ème} axe :

Elaboration d'un plan de formation continu du personnel



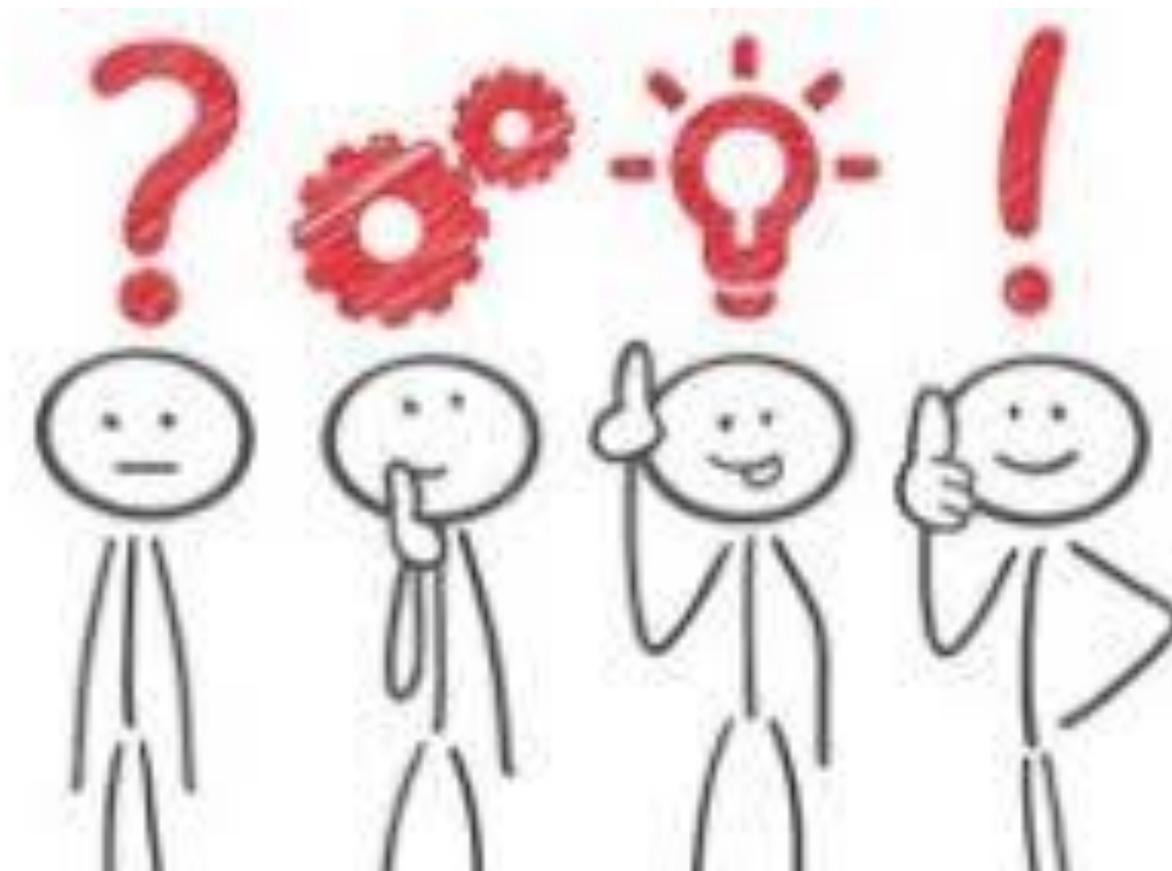
7. Planning des étapes clés du programme cantonal en HPCI

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Gouvernance						
Détermination des dotations minimales en inf. répondant en HPCI						
Elaboration proposition cahier des charges						
Pourvoir les postes d'inf. répondants en HPCI						
Création de la plateforme fribourgeoise en HPCI						
Formation et recherche						
Recueillir et établir une synthèse des besoins de formation						
Créer et mettre à disposition des outils de formation adaptées						
Former les formateurs						
Promouvoir la formation						
Prévention et lutte						
Elaborer des recommandations communes et adaptées						
Promouvoir les campagnes cantonales (vaccination, hygiène des mains ...)						
Monitorage						
Sélectionner et définir des surveillances communes						
Ancrer la déclaration des maladies transmissibles, des flambées de cas et des erreurs						
Communication						
Développement du site informatique cantonal en HPCI						

8. Conclusion

Mesures prioritaires des institutions :

- Désigner au moins 1 infirmier.ière répondant.e en HPCI
- Former cet.te infirmier.ière répondant.e en HPCI (Espace Compétences ou H+)
- Dégager du temps pour les tâches HPCI
- Participer aux Plateformes fribourgeoises en HPCI (=4X/an pour les inf. répondant en HPCI)
- Inclure le programme cantonal en HPCI dans la charte de l'institution (avec plan de formation)



Merci pour votre attention

